

CODE DE CONDUITE DE BASEBALL CANADA

Introduction

Baseball Canada s'engage à mettre en œuvre sa mission de façon professionnelle et éthique tout en étant guidé par les valeurs d'intégrité, de confiance, de franc jeu, de respect pour les autres et d'esprit sportif. Baseball Canada s'engage à offrir un environnement dans lequel chaque individu est traité avec respect. De plus, Baseball Canada supporte l'égalité dans les opportunités offertes tout en défendant toute pratique discriminatoire. Il est attendu que les participants se comportent de façon cohérente avec les valeurs véhiculées par Baseball Canada.

Le code de conduite de Baseball Canada offre à tous les participants – joueurs, parents, entraîneurs, officiels, spectateurs et administrateurs – des règles simples pouvant aider à l'organisation d'un environnement positif et sécuritaire pour l'ensemble des acteurs impliqués dans le sport.

Principes généraux

Les participants de Baseball Canada incluent : tous les joueurs, entraîneurs, officiels, responsables de la formation des entraîneurs, instructeurs d'arbitres, personnel des associations, bénévoles et membres des conseils d'administration, parents, représentants de commanditaires et partisans des équipes, membres du public assistant en tant que spectateurs.

Les participants sont invités et encouragés à :

- **démontrer un esprit sportif positif**, décourageant tous instances de jeu illégales ou actes de violence que ce soit pendant ou après les compétitions séances d'entraînement.
- **démontrer le plus grand niveau de respect**, protéger les droits, la dignité et la valeur de tout individu et ce, peu importe son genre, niveaux d'habiletés, orientation sexuelle, âge, race, origine ethnique, couleur ou religion;
 - les participants doivent s'abstenir de tout comportement impliquant toute forme de harcèlement. Celui-ci se définit comme toute conduite non-appropriée d'un individu lors d'un événement ou lors d'une activité d'affaire sanctionné par Baseball Canada et où cet individu savait ou devrait avoir su qu'un tel comportement pourrait offenser ou causer du tort. Cela comprend tout geste, commentaire ou exposition objective qui mène à dégrader, rabaisser ou causer une humiliation personnelle en plus de tout geste d'intimidation ou de menace.
 - les participants doivent s'abstenir de tout comportement impliquant toute forme de harcèlement sexuel. Celui-ci se définit par tout geste

incluant les commentaires ou avances non-sollicités, demandes de faveurs sexuelles ou inconduites de nature sexuelle.

- les participants ne doivent pas avoir de relations sexuelles ou d'intimité sexuelle de toute nature que ce soit avec un autre participant à lequel/laquelle il/elle a accès si le participant n'a pas atteint l'âge de 18 ans. Si le participant est âgé de 18 ans ou plus et qu'il existe un déséquilibre significatif dans la relation d'autorité entre les participants, pouvant raisonnablement mettre en péril une prise de décision efficace considérant la nature de la relation sexuelle ou de l'intimité sexuelle, une divulgation écrite est requise afin de permettre l'évaluation de la situation et des actions appropriées.
- **utiliser les réseaux sociaux de façon responsable**, et comprendre que la cyber intimidation, incluant les commentaires négatifs et rabaissant, les affichages sur les statuts, messages ou courriels personnels, sont reconnus comme des formes sérieuses de harcèlement.
- **être un exemple positif**, et condamner l'utilisation de drogues récréatives et de performance et toute pratique de dopage; leur utilisation met en danger la santé des joueurs et est contraire au concept de compétition juste et équitable.
- **démontrer une intégrité dans tous les aspects impliquant le sport** en se comportant avec honnêteté et transparence.
- **résoudre toute situation de conflit d'intérêt potentiel :**
 - une situation de conflit d'intérêt en est une lorsqu'un intérêt personnel ou financier d'un participant peut entrer en conflit, ou peut donner raisonnablement la perception de conflit, avec les meilleurs intérêts de Baseball Canada.
 - Afin d'éviter les conflits d'intérêts, les participants :
 - Ne devraient pas avoir d'intérêts directs ou indirects de toute nature que ce soit pouvant être en conflits avec l'exercice de ses fonctions;
 - Ne doit pas accepter ou solliciter tout cadeau, faveur ou service pouvant influencer le participant dans l'exercice de ses fonctions;
 - Ne soit pas divulguer d'informations confidentielles acquises dans l'exercice de ses fonctions contre un gain ou bénéfice personnel;
 - Ne doit pas effectuer de transactions d'affaires dans l'exercice de ses fonctions avec toute autre affaire pour laquelle le participant est un officier, agent ou membre et pour lequel celui-ci possède des intérêts substantiels;
 - Doit divulguer tout conflit d'intérêt potentiel aussitôt que possible une fois qu'il y a réalisation qu'un conflit peut être survenu. Si un conseil d'administration accepte un tel conflit et, tel que requis, accorde un allègement approprié, les informations seront conservées pour la durée appropriée.

- **respecter et protéger l'information confidentielle acquise** dans l'exercice de ses fonctions en la protégeant lors de son utilisation, en la conservant de façon appropriée et en discutant seulement des informations avec ceux ayant la légitimité nécessaire avec Baseball Canada pour en connaître les détails.

Le code de conduite de Baseball Canada gouverne tout cas disciplinaire mais peut entrer en conflit ou aller au-delà du code de conduite de toute association provinciale/territoriale de baseball.

CODE DE CONDUITE – JOUEUR

- Toujours respecter la décision de l'arbitre.
- Ne jamais être impliqué dans des actes de jeu malhonnête.
- Honorer autant l'esprit et le contenu des règles de jeu et démontrer les plus grands idéaux d'éthique et d'esprit sportif.
- Ne pas s'engager dans toute conduite irrespectueuse incluant la grossièreté, gestes obscènes, remarques offensantes, échanges verbaux agressifs, sarcasmes ou toutes autres actions rabaisantes envers tout autre joueur, entraîneur, arbitre ou spectateur.
- Prendre soin et respecter les installations et les équipements mis à votre disposition lors des entraînements et compétitions.
- Prenez soin de votre santé; n'utilisez pas de substances illégales ou nuisibles à la santé. Plus spécifiquement, Baseball Canada a adopté le programme canadien anti-dopage.
- Reconnaître que plusieurs officiels et entraîneurs sont bénévoles offrant leur temps afin de fournir des services. Traitez-les avec le plus de respect possible.

CODE DE CONDUITE – ENTRAÎNEUR

- Décourager activement le jeu malhonnête et/ou les comportements de joueur manquant d'esprit sportif.
- Tentez de maximiser la participation et le plaisir de tous les joueurs et ce, peu importe leurs habiletés.
- Démontrer une préoccupation et prudence envers les joueurs malades ou blessés. Suivez les conseils des médecins et/ou thérapeutes sportifs à la lettre au moment de déterminer quand un joueur blessé peut retourner à l'entraînement ou à la compétition.
- Maintenir des relations appropriées et professionnelles avec les joueurs en tout temps.
- Être à jour dans ses connaissances du sport et être à l'affût des méthodes d'entraînement courantes.
- Toujours considérer la santé, la sécurité et le bien-être des joueurs.

- En tant qu'entraîneur, conduisez-vous en tout temps d'une manière démontrant un leadership, un respect pour le sport du baseball et pour ceux impliqué dans le sport – les joueurs, officiels, partisans, parents, arbitres et membres des médias.

CODE DE CONDUITE – ARBITRE/OFFICIEL

- Soyez impartial. De plus, soyez constant, objectif et courtois.
- Placez la sécurité et le bien-être des joueurs avant toute autre chose; soyez alerte afin de minimiser la compétition dangereuse, juste ou non.
- Acceptez la responsabilité pour l'ensemble des actions prises.
- Évitez toute forme de contact verbal inapproprié avec les entraîneurs, officiels de l'équipe, parents et spectateurs lors de la compétition.
- Condamnez toute instance de manquement à l'esprit sportif, compétitions malhonnêtes et injustes.

CODE DE CONDUITE – EMPLOYÉS D'ASSOCIATION/ ADMINISTRATEURS/MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Conduisez-vous ouvertement, de façon professionnelle et collaborative, de bonne foi et dans les meilleurs intérêts de Baseball Canada.
- Comportez-vous dans le décorum approprié aux circonstances et à la position tenue.
- Faites preuve de diligence dans les responsabilités fiduciaires envers les membres de Baseball Canada.
- Faites la promotion d'échanges ouverts d'idées et de perspectives. Respectez la gouvernance, les politiques et les décisions rendues légalement par Baseball Canada.
- Tentez d'être un modèle envers les principes généraux mentionnés dans ce code de conduite démontrant du même coup, un leadership exemplaire envers le sport.

Note:

Ce code de conduite comprend les concepts, le format et les éléments provenant de plusieurs codes de conduite d'associations sportives. Nous en apprécions la collaboration.